

Le sujet dominant de ce mois-ci a été, sans doute, l'évolution de l'investiture de Pedro Sánchez à la présidence du gouvernement espagnol. Le temps passe et à l'euphorie initiale due aux résultats électoraux du 23 juillet qui donnait à l'indépendantisme et, en particulier, à JUNTS (parti de Carles Puigdemont) la position et le poids essentiels pour entamer des négociations avec le PSOE (Partido Socialista Obrero Español de P. Sánchez), s'en est suivi un sentiment d'incertitude et une incontestable anxiété à cause de l'atmosphère de secret dans laquelle ces négociations sont en train d'avancer.

Tout ce que nous avons lu jusqu'à présent concernant cette question n'est qu'intuitions, interprétations ou spéculations et nous n'en tirons rien de clair. L'amnistie est, certainement, la nouvelle la plus médiatisée du mois d'octobre. Cependant, ce n'est qu'un élément parmi d'autres des conditions de l'investiture. L'officialité de la langue (néologisme que nous adoptons pour désigner la reconnaissance du caractère officiel du catalan) dans les instances européennes, l'intermédiaire ou médiateur international, la reconnaissance de la légitimité du mouvement indépendantiste et, par conséquent, du projet indépendantiste et du droit à l'autodétermination, la reconnaissance du président en exil, le *Molt Honorable President* (MHP : titre que l'on donne aux présidents de la Catalogne) font partie, également, de ce pacte en cours. En plus des demandes spécifiques d'ERC (Esquerra Republicana) : le transfert de *Rodalies* (réseau ferroviaire de lignes de banlieue et de trains régionaux) et la remise de la dette fiscale.

Mis à part cette absconse négociation vers l'investiture, d'autres événements sont dignes d'être mentionnés : la commémoration du 1^{er} octobre (le référendum du 1^{er} octobre 2017) avec différentes cérémonies à Barcelone et en d'autres lieux de la Catalogne, les manifestations espagnolistes contre l'amnistie, le rapport du Conseil de l'Europe mettant sur le même niveau l'Espagne, la Pologne, la Hongrie, l'Azerbaïdjan et la Grèce en ce qui concerne l'usage du logiciel d'espionnage Pegasus. Il faut dénoncer également les attaques contre la langue, en particulier, à l'école de Canet de Mar et les condamnations de Michel Buch, Lluís Escolà et les CDR (comités de défense de la République, qui soutiennent l'indépendance de la Catalogne).

Nous devons nous réjouir, par ailleurs, du retour de Valtònyc (rappeur en exil à Bruxelles) libre et victorieux.

En ce qui concerne la commémoration du 1^{er} octobre, les différentes cérémonies à Barcelone et ailleurs en Catalogne ont mis en évidence que l'esprit indépendantiste est toujours vivant et bien enraciné ; mais, en même temps, le mouvement est apparu peu dense puisque les manifestants devaient choisir, parfois, entre deux cérémonies simultanées, dans des lieux différents.

Lisez l'article, regardez la vidéo et écoutez les discours – en particulier celui de la présidente de l'ANC, Dolors Feliu – de cette journée de fête à Barcelone ¹:

https://www.elnacional.cat/ca/politica/actes-manifestacions-1-octubre-directe-ultima-hora-barcelona-catalunya_10446_126.html

Écoutez le discours (en catalan) du MHP Carles Puigdemont lors de son intervention télématique place de la Catalogne (à Barcelone) :

<https://www.youtube.com/watch?v=eFsG9wz37ME>

¹ L'article peut être lu en catalan ou en castillan. Vous pouvez changer de langue au moyen d'un onglet en haut à droite : CAT pour le catalan ; ES pour le castillan. Les vidéos et les discours sont en catalan.

L'officialité de la langue catalane dans les institutions européennes n'est pas encore en vigueur. Lors de la dernière séance plénière du Conseil d'Affaires Générales de l'Union Européenne (le 24 octobre) les représentants de la Lettonie et de la Lituanie ont exprimé leurs réticences, alléguant leur inquiétude par rapport à leurs minorités russes respectives. En effet, si le catalan ouvre cette voie, d'autres langues minoritaires pourraient vouloir devenir, pensent ces Etats, des langues officielles dans leurs États.

Voyez, à ce propos « la Pissarreta » (vidéo de Vilaweb, en catalan) où Vicent Partal, le directeur du journal explique le pourquoi de cette crainte.

<https://www.youtube.com/watch?v=YgRsaymCfrA>

Le 15 novembre prochain il y aura une autre séance plénière au Conseil des Affaires Générales de l'Union Européenne au cours de laquelle sera présenté un bilan sur l'avancement de l'officialité des langues catalane, basque et galicienne. Le ministre des Affaires Étrangères espagnol, José Manuel Albares, à la mi-octobre, a demandé à la Commission Européenne un rapport sur l'impact économique et logistique qu'aurait l'officialité de ces langues. Ce rapport, néanmoins, peut traîner deux ou trois mois. Par conséquent, il est fort possible que le 15 novembre la modification indispensable du règlement européen (1/1958), modification qui confirme l'approbation de l'officialité de n'importe quelle langue, ne sera pas encore votée.

De toute façon, l'obtention de l'officialité de la langue comme condition préalable à l'investiture de Pedro Sánchez, s'avère impossible étant donné, d'une part, l'évolution de la procédure et, d'autre part, la date de l'investiture du gouvernement à Madrid, qui est encore une totale inconnue. Malheureusement, il faut aussi souligner la sentence par laquelle le *Tribunal Supérieur de Justice de Catalunya* (TSJC) a imposé à une école primaire du centre scolaire *Turó del Drac* de Canet de Mar l'obligation d'enseigner, au moins, une matière principale de plus en castillan, et ce définitivement. Òmnium, l'association catalane pour la défense de la culture, a déclaré qu'elle fera appel car cette décision « établit les bases pour l'élimination des critères pédagogiques à l'école et le triomphe de l'obsession pour imposer le castillan dans les classes ».

La répression, comme nous voyons, frappe encore malgré le débat sur l'amnistie, et les procès judiciaires contre les indépendantistes se poursuivent. Le 10 de ce mois d'octobre, cinq indépendantistes accusés de dommages et de désordres publics pour avoir, prétendument, brûlé des poubelles lors des protestations contre l'interdiction d'exercer infligée à MHP Quim Torra, le 28 de septembre 2020, ont comparu devant l'*Audiència Nacional*.

Un jeune de *Sant Celoni*, Roger de son prénom, a reçu, pendant les protestations contre la sentence du procès (2019) une balle de caoutchouc tirée en pleine tête qui lui a causé d'importantes lésions. Quatre années après les faits il ne sait pas encore quel agent en a été le responsable. *Els Mossos d'Esquadra*, la police catalane, accuse maintenant la *Policia Nacional*.

https://www.eldiario.es/catalunya/cuatro-anos-policia-le-disparo-bala-goma-cabeza-son-armas-peligrosas-control_1_10629154.html?s=09

Citons encore les cas de Miquel Buch, ancien ministre dans le gouvernement catalan, et Lluís Escolà, conseiller nommé par Miquel Buch, tous les deux condamnés par le TSJC au mois de juin dernier pour délit de détournement de fonds publics et de prévarication, respectivement à quatre ans et demi de prison et vingt ans d'interdiction d'exercer (pour l'ancien ministre) et quatre ans et demi de prison et vingt-trois ans d'interdiction d'exercer (pour son conseiller Escolà). Ce mois-ci la défense a présenté un recours dans lequel elle accuse les magistrats de déformer et manipuler les faits avec pour seul objectif de condamner les prévenus.

<https://elmon.cat/politica/tribunals/recurs-buch-tsjc-maniobrar-condemnar-742493/>

Ou encore, la nouvelle décision interlocutoire émise par le président de la Chambre Pénale et Civile du TSJC, José Maria Barrientos, par laquelle il a laissé le jugement prêt pour l'audience contre Josep Maria Jové, Lluís Salvador et l'ancienne ministre de la Culture (du gouvernement catalan) Natàlia Garriga pour leur relation avec les faits du 1^{er} d'Octobre. Tous les trois sont accusés pour des délits de désobéissance, prévarication et détournement de fonds. Le procès correspond à l'instruction connue comme la « grand Affaire » menée par le Tribunal d'Instruction n° 13 de Barcelone pendant sept ans.

<https://www.vilaweb.cat/noticies/tsjc-rebutja-proves-judici-jove-salvado-garriga-per-1-o/>

D'un autre côté, et cela est plutôt une bonne nouvelle, le 2 d'octobre, Oriol Calvo, condamné initialement à quatre ans et un mois de prison pour les manifestations de protestation contre la sentence du 15 octobre 2019 a vu sa condamnation ramenée à un an et demi. Il n'entrera donc pas en prison. Ceci dit, sa condamnation pour des désordres publics est maintenue et il est obligé de payer la moitié des frais de justice.

<https://www.vilaweb.cat/noticies/tsjc-estima-recurs-oriol-calvo-empresonat-protestes-sentencia/>

Ce mois-ci, il faut souligner également l'intervention de l'*Assemblea Nacional Catalana* (ANC) auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). En effet, profitant de sa participation à la 2023 'Warsaw Human Dimension Conference' de l'OSCE, l'ANC a dénoncé la « criminalisation » du mouvement indépendantiste par les institutions espagnoles. L'ANC considère que la « criminalisation » et « l'usage de la justice comme instrument » restent en vigueur. Elle dénonce aussi le « fait d'utiliser des fausses accusations pour réprimer l'indépendantisme catalan [...] par les autorités espagnoles depuis 2017 ». Une pratique qui a provoqué plus de 1400 poursuites judiciaires contre des activistes et de représentants élus y compris l'emprisonnement de neuf responsables politiques et sociaux du mouvement indépendantiste à la suite du référendum du 1^{er} octobre 2017. « Ces atteintes aux droits humains ont été dénoncées par divers rapporteurs spéciaux des droits humains des Nations Unies, par le Groupe de travail sur la détention arbitraire (WGAD – sigle anglais) de l'ONU et par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe » rapporte l'ANC qui demande une nouvelle mise en garde à l'Espagne. Elle reproche, d'un autre côté, que « 12 membres des CDR aient été mis en accusation et soient en attente de jugement, certains d'entre eux ayant passé entre trois ou quatre mois en détention préventive avant d'être libérés par manque de preuves »

<https://elmon.cat/politica/independentisme/anc-denuncia-criminalitzacio-independentisme-739707/>

Il faut mentionner également les agissements du juge de l'*Audiencia Nacional* espagnole, Manuel García Castellón, en vue de conserver le contrôle de l'affaire contre le *Tsunami Democràtic* commencée depuis quatre ans déjà. Grâce à VOX (parti d'extrême droite) et à l'association *Dignidad y justicia* aussi d'extrême droite constitués en accusation particulière, le juge Castellón a inculpé *Tsunami Democràtic* de terrorisme.

<https://www.vilaweb.cat/noticies/garcia-castellon-tsunami-extrema-dreta-terrorisme/>

Ces quelques affaires, à titre d'exemple, montrent comment peut fonctionner la répression. Quoi qu'il en soit, cette façon de procéder a pour objectif et pour effet d'effrayer les activistes et fait que les gens aient peur d'exercer leur droit à la liberté d'expression et leur droit à la liberté d'association pacifique. La répression ne laisse personne indifférent. Et, étant donné que les procès sont longs, les activistes mis en accusation vivent avec une épée de Damoclès sur la tête de façon permanente. Cette situation affecte la vie familiale, le travail, la vie sociale et les finances personnelles. Bien que, souvent, les procès

finissent classés sans suite, le mal est fait et la souffrance et le temps perdu ne peuvent pas être récupérés.

Par ailleurs, nous devons nous réjouir, et c'est une bonne nouvelle, du retour inespéré du rappeur Valtònyc à Majorque. Valtònyc, alias Josep Miquel Arenas, est rentré aux Baléares le 28 octobre après six ans d'exil en Belgique. Sa condamnation, en effet, a été frappée de prescription et, par conséquent, il a pu aller chez lui et embrasser sa famille et ses amis. Rappelons, pour plus de précision, que sa lutte judiciaire a entraîné une modification du code pénal belge par laquelle la loi d'injures à la couronne qui était passible de trois ans de prison a été déclarée anticonstitutionnelle car elle ne respectait pas la liberté d'expression. Le retour de Valtònyc, en voiture, accompagné, par étapes, par plusieurs personnes (le MHP Carles Puigdemont, l'ancien ministre du gouvernement catalan Lluís Puig, le directeur du journal digital Vilaweb, Vicent Partal entre autres) jusqu'à Barcelone, et en avion jusqu'à Majorque a été très émouvant.

<https://www.vilaweb.cat/noticies/video-els-minuts-mes-emotius-de-la-tornada-de-valtonyc-a-casa/>

L'amnistie dont la portée et les conditions n'ont absolument pas filtré hors des conversations à Bruxelles entre Carles Puigdemont et les envoyés de Pedro Sanchez, a provoqué de nombreuses réactions. La droite et l'extrême droite espagnole ont convoqué des manifestations pour montrer leur opposition à Madrid et à Barcelone. L'espagnolisme, obsédé par l'unité de l'Espagne, par le vif désir d'envoyer Puigdemont en prison et, fort des voix qui s'élèvent ici et là contre l'amnistie, est en train de réveiller les démons franquistes et l'on entend déjà des bruits de sabre. L'opposition espagnoliste repose surtout sur la rage de voir le MHP Puigdemont libre et éviter la prison. C'est-à-dire de voir leur folle envie de revanche frustrée.

De son côté, Alberto Núñez Feijóo président du parti populaire (PP) accuse le PSOE, dont Pedro Sánchez est le président, de s'être vendu aux indépendantistes. Il exploite la situation pour réaffirmer sa position de leader de l'opposition. Tout cela laisse penser que la situation empirera.

Enfin, la position de l'ANC sur l'amnistie a toujours été la suivante : une amnistie pour tous et reliée à la reconnaissance du référendum du 1^{er} octobre et au droit à l'autodétermination. L'ANC veut que l'amnistie serve pour avancer vers l'indépendance.

L'équipe de coordination de l'ANC França